



## Torture et sécurité publique - Une odieuse légitimation de la torture

Lettre ouverte au Premier ministre du Canada, Stephen Harper

Par [Christian Nadeau](#)

Mondialisation.ca, 11 février 2012

[Le Devoir.com](#) 11 février 2012

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#)

Monsieur le premier ministre Stephen Harper, nous a-vons appris cette semaine la politique officielle de notre gouvernement au sujet des informations obtenues par la torture. Dans une lettre adressée à Richard Fadden, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité, notre ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, condamne explicitement la torture. En revanche, poursuit-il, il faut revoir cette condamnation à la lumière du principe de sécurité publique.

Si nous ne nous accordons pas nécessairement sur son sens en raison de son propos alambiqué, la lettre de Vic Toews donne clairement un ordre: «Dans des situations où un risque sérieux à la sécurité publique existe et où des vies sont peut-être en jeu, je m'attends et donc j'ordonne au SCRS de faire de la protection de la vie et de la propriété son principe premier [overriding priority] et de partager les informations nécessaires — décrites et qualifiées de manière adéquate — aux autorités appropriées.» En clair, lorsque les circonstances le commandent, le principe de sécurité subordonne la condamnation de la torture. Le ministre a ensuite répété cette même logique en Chambre.

Le plus odieux, dans toute cette histoire, ce ne sont pas des gestes de torture commis par des individus au nom de la sécurité publique. Le plus révoltant est la légitimation de la torture par des autorités politiques élues démocratiquement. Certes, le ministre ne dit pas que les informations obtenues par la torture possèdent une valeur légale. Il ne dit pas non plus qu'elles seraient moralement acceptables. Mais il indique clairement que nous avons l'obligation morale et politique de ne pas nous en priver. Ce faisant, nous favorisons la torture en lui octroyant une légitimité en raison de son utilité supposée, et nous offrons une caution morale à ce que nous condamnons par ailleurs.

Notre responsabilité

Nous pourrions interpréter la lettre de Vic Toews comme une autorisation à la pratique de la torture par des agents ou des militaires canadiens, mais ce serait un mensonge. Cela n'excuse en rien notre gouvernement. Sa lettre donne clairement un ordre qui approuve le recours à des informations obtenues par la torture. [...]

À cela, il faut répondre plusieurs choses. D'une part, notre attitude pourrait être à l'origine des actes commis. Pas de torture sans marché pour l'information obtenue par ces «interrogatoires coercitifs». [...] En ayant recours à des informations obtenues par la torture,

nous nous plaçons en situation de dette et il faudra en assumer les coûts.

D'autre part, si nul ne peut nous tenir pour responsables d'actes que nous n'avons pas commis, nous sommes en revanche pleinement responsables de notre relation à ces mêmes actes. Notre gouvernement ne peut se dérober de cette responsabilité.

### L'engrenage de la torture

Monsieur Harper, nous tombons peu à peu dans cette même logique qui a donné lieu à la dérive sécuritaire aux États-Unis. Nos voisins avaient le prétexte d'une panique engendrée par les attentats du 11-Septembre et entretenue pendant de nombreuses années par les populistes et un nationalisme va-t-en-guerre. Nous ne pouvons ni ne devons perpétuer cette manière de penser, car elle nous détruit de l'intérieur. Nous ne sommes plus les mêmes lorsque nous nous aveuglons volontairement par notre peur de l'ennemi. Nous ne sommes plus les mêmes lorsque nous fermons les yeux sur la torture si sa brutalité importe moins que notre repos.

Pourtant, comment dormir lorsque des hommes et des femmes hurlent de douleur? Comment peut-on voir notre sécurité dans ce qui au contraire attise partout la haine, le ressentiment et la cruauté? L'acceptation, même tacite, de la torture diminue notre capacité à différencier la menace réelle de sa probabilité, car nous sacrifions tout à l'autel de la sécurité. Peu à peu, ce que nous excusons de manière exceptionnelle devient convenable parce que nous en banalisons la portée morale. [...]

### Nos devoirs respectifs

Les actes de torture commis contre le peuple algérien au moment de la guerre d'indépendance souillent encore l'image de la France. Les Britanniques ont sur la conscience les crimes commis en Irlande du Nord. Tsahal, l'armée israélienne qui se targue de ses hauts standards en matière d'éthique, et le Shabak ou Shin Bet sont frappés d'amnésie lorsque nous évoquons la torture des Palestiniens dans les territoires occupés. Je me demande également comment font nos voisins américains pour se regarder chaque matin dans le miroir, sachant ce qu'ils ont commis en Irak, en Afghanistan, à Guantánamo ou sur l'une ou l'autre de leurs bases secrètes.

Dans certains cas, la responsabilité de tous a entraîné le militantisme et l'action civique de quelques-uns. Mais cela ne suffit pas. Je suis convaincu de la nécessité d'un bannissement absolu de la torture. Une telle chose n'a toutefois guère de chances de succès si elle ne fait pas l'objet d'une compréhension fondamentale des enjeux en présence de la part des élites politiques et de l'ensemble de la société civile. [...]

Ma propre responsabilité m'oblige à lutter par tous les moyens et toutes les compétences dont je dispose pour atténuer ma complicité dans des politiques odieuses, ce qui est bien peu, je le concède. Quant à vous, votre pouvoir, fût-il plébiscité et accepté par la population, n'en a pas moins de lourdes obligations, précisément en raison de son étendue. Si nous sommes encore en démocratie, et vous reconnaîtrez comme moi que nous le sommes, vos obligations morales n'en sont que plus strictes.

Nous pouvons comprendre que votre défense des droits de la personne lors de votre voyage en Chine ait été peu écoutée là-bas si votre gouvernement s'acharne ici à les compromettre. L'impunité organisée, un trait commun des gouvernements autoritaires,

qu'ils soient ou non démocratiques, exige une concertation des plus forts dont vous ne serez pas toujours capables. La force finit par s'épuiser, la justice seule est capable de longévité. Un jour, la démocratie au Canada reprendra son véritable sens. Rassurez-vous, vous ne serez pas le seul à être jugé. Nous devons également tâcher de comprendre ce que diable nous allons faire dans votre galère.

*Christian Nadeau – Professeur au Département de philosophie de l'Université de Montréal*

La source originale de cet article est [Le Devoir.com](http://LeDevoir.com)  
Copyright © [Christian Nadeau](http://ChristianNadeau.com), [Le Devoir.com](http://LeDevoir.com), 2012

---

Articles Par : [Christian Nadeau](http://ChristianNadeau.com)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)